



CR UNSS DU 22 NOVEMBRE 2024

DECLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Président,

Mesdames, messieurs les membres du Conseil régional de l'UNSS,

Monsieur le Directeur National Adjoint de l'UNSS,

Chers collègues,

Monsieur le Recteur

Au nom de la profession, notre organisation syndicale, le SNEP FSU vous souhaite la bienvenue sur notre terre réunionnaise. Tout comme nous, nous espérons que l'EPS et le sport scolaire sont des dossiers que vous aurez à cœur de porter.

Nous avons débuté cette année scolaire dans le flou le plus total avec un gouvernement démissionnaire mais qui a continué à se sentir légitime malgré le résultat des urnes. S'en est suivi un nouveau gouvernement dont les annonces n'ont fait qu'affirmer ce déni démocratique.

De cette année olympique, où le sport est devenu une grande cause nationale, nous attendions des actes forts permettant la démocratisation de la pratique de l'EPS, notamment 4H pour tous de la 6^e à la terminale et du sport scolaire. Pour autant force est de constater qu'au-delà de la réussite des JOP nos jeunes ne bénéficient pas de cet héritage.

L'actualité du sport scolaire en cette rentrée 2024 a suivi le même chemin. La DN UNSS continue à décider seule sans tenir compte de l'avis de ses administrateurs.

Pour rappel, la DN UNSS avait annoncé sans se remettre en question, un déficit historique de 12,3 millions d'euros lors de son AG de janvier. Elle a externalisé certaines de ses missions auprès de cabinets privés couteux. Elle a embauché des personnels de droit privé hautement rétribués. Elle a augmenté de 13,4% la rémunération de ses plus hauts dirigeants alors qu'elle affiche sans vergogne qu'il faut se résoudre à « réduire la voilure », c'est à dire concrètement à diminuer le nombre de rencontre et de compétitions, mais surtout d'en faire supporter le coût aux familles avec notamment l'augmentation de l'affiliation de 80 à 100€ et le prix de la licence de + 9% (de 15.62€ à 17.03€).

Cela n'est pas sans conséquence pour l'accès au service public du sport scolaire pour les jeunes de notre académie puisque 36% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté. La REUNION est le 3^e Département le plus pauvre de FRANCE après MAYOTTE et la GUYANE. La pauvreté y est 2,5 fois plus fréquente que dans l'hexagone. Les jeunes ménages et les familles mono parentales sont les plus touchés et représentent près de 50% de l'ensemble de ceux qui sont touchés par la pauvreté.

Nous sommes donc très inquiets quant à l'avenir du sport scolaire au vu des orientations et choix budgétaires opérés par la DN UNSS.

Les récentes révélations du journal l'Equipe sur les dérives financières de l'UNSS et l'enquête administrative diligentée par la DGESCO sont alarmantes et loin de nous rassurer.

Demander aux membres du CRUNSS de voter un budget qui conduira chaque district et donc les animateurs d'AS à choisir quelles activités pourront être maintenues ou bien supprimées tout en réduisant le nombre de journée de rencontre est inacceptable.

C'est faire le choix délibéré de réduire l'accès au service public du sport scolaire pour les jeunes réunionnais.

La DN UNSS face à cette crise sans précédent doit prendre ses responsabilités et démissionner.

Défenseurs du service public de sport scolaire, le SNEP FSU exige le doublement du budget UNSS et celui-ci soit affecté prioritairement à l'organisation des rencontres et des compétitions.

Malgré ce constat accablant, nous voulons affirmer ici notre attachement au service public du sport scolaire. En effet, quand on observe la dynamique que connaît l'UNSS Réunion depuis plusieurs années en nombre de licenciés, en nombre de participants et de résultats aux championnats de France, et l'engouement que suscite chez nos jeunes l'organisation de grands évènements, il est indéniable que le sport scolaire est plébiscité par nos jeunes et ce succès est incontestablement la conséquence de l'implication et de l'investissement sans faille de nos collègues animateurs d'AS, nos collègues chargés de mission, du service régional et de nos autres partenaires institutionnels.

Le sport scolaire et la jeunesse ne doivent pas subir la loi du marché !

L'UNSS a pour objet d'organiser et de développer la pratique d'activités sportives, composantes de l'éducation physique et sportive et l'apprentissage de la vie associative au bénéfice de l'ensemble des élèves.